

Nantes, février 2019

Commission permanente du vendredi 8 février 2019

La Région soutient la ruralité en Loire-Atlantique

La Commission permanente du Conseil régional, qui s'est réunie le vendredi 8 février 2019 à l'Hôtel de Région sous la présidence de Christelle Morançais, a examiné sa 1^{ère} enveloppe de l'année afin de déployer ses actions sur le territoire régional. Elle a attribué plus de 2,8M€ dans le cadre des politiques en faveur de la ruralité en Pays de la Loire dont 719 285 € à 13 projets en Loire-Atlantique. Economie, service de proximité, culture, patrimoine, autant de domaines dans lesquels la Région est présente auprès des acteurs locaux.

8 projets en Nord Loire

Fay-de-Bretagne : une aide régionale de 50 000 € pour construire une salle de sports *(1)

En réponse à la croissance démographique de la Commune et aux besoins de la population, la municipalité a décidé d'adapter son complexe sportif édifié en 1991 et de construire un nouveau complexe composé d'un gymnase et d'une salle pour les sports doux (danse, gymnastique, yoga...). Installé sur le même site, cet espace sera complémentaire des équipements présents.

Le Temple-de-Bretagne : une aide régionale de 62 000 € pour construire une salle multifonction *(1)

Dans le but de remplacer la salle festive actuelle, la municipalité va construire un équipement davantage fonctionnel à destination des particuliers, des associations et des entreprises. Elle pourra servir de salle de réceptions, spectacles, animations (...)

Héric : une aide régionale de 100 000 € pour réaménager l'école Jean Monnet *(1)

Pour faire face à des effectifs en constante augmentation, la municipalité va réaliser des travaux pour adapter les locaux de l'école Jean Monnet. Il s'agira principalement d'agrandir les espaces d'enseignement et de restauration, de renouveler le mobilier et de mettre aux normes les bâtiments sur les plans thermique, énergétique et de normes d'accessibilité.

La Roche-Blanche : une aide régionale de 37 300 € pour agrandir l'accueil périscolaire *(1)

Pour améliorer l'accueil périscolaire de la Commune, la municipalité va réunir les différents locaux sur un même site et faire ainsi passer sa capacité de 39 à 80 enfants.

Le bâtiment permettra également de mutualiser les espaces avec le Relais Assistantes Maternelles, d'organiser des animations sportives et des spectacles, et de permettre, à terme, un service d'accueil le mercredi.

Lusanger : une aide régionale de 100 000 € pour aménager un restaurant scolaire et réhabiliter l'école publique *(1)

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, la municipalité tient à les réunir sur un même site lors du déjeuner et va aménager un ancien local commercial pour construire le restaurant scolaire.

Par ailleurs, dans le but de répondre à la croissance démographique, la Commune va agrandir l'école de La Petite Normandie avec la création d'une classe supplémentaire, d'une salle de motricité, d'une salle de repos, la rénovation des classes existantes et la construction de locaux administratifs.

Sucé-sur-Erdre : une aide régionale de 37 863 € pour agrandir l'école *(1)

Face à l'augmentation de sa population, la Commune prévoit l'ouverture de classes supplémentaires pour la rentrée scolaire de septembre 2019 et envisage de créer deux salles de classes, un espace dortoir et un préau à l'école maternelle du Levant.

Treillières : une aide régionale de 150 000 € pour revitaliser le centre-bourg *(1)

Le passage de la commune à plus de 10 000 habitants nécessite de redimensionner le centre-bourg pour faciliter les déplacements et maintenir les commerces de proximité et les services publics.

Ainsi, la municipalité souhaite aménager l'avenue du Général de Gaulle, partie intégrante du projet de nouveau quartier qui prévoit la création de plus de 250 logements.

Safré : une aide régionale de 1 000 € pour l'association ABBAC *(2)

Depuis 1985, l'association *Bouzenaie Beaux-Arts Culture* anime le Hang Art, un espace d'expositions dédié à l'Art Singulier. À ce titre, la Région apporte une aide financière pour l'organisation de deux expositions en 2019.

5 projets en Sud Loire**Rouans : une aide régionale de 15 000 € pour sécuriser la voirie communale *(1)**

Avec la prochaine mise en service de la déviation de Vue, la Commune souhaite engager des travaux sur certaines routes, notamment sur les RD66 et RD80. Ils permettront d'aménager et de sécuriser les voiries de plusieurs villages.

Saint-Hilaire-de-Chaléons : une aide régionale de 23 122 € pour construire une salle municipale *(1)

Dans un souci d'améliorer la qualité d'accueil du public et de répondre aux besoins de mise aux normes, la municipalité a décidé de construire une nouvelle salle avec une surface adaptée aux réunions du conseil municipal et des associations, ainsi qu'à la célébration de mariages et autres cérémonies.

Saint-Hilaire-de-Chaléons : une aide régionale de 13 000 € pour l'association Collectif des Spectacles en Retz *(2)

Créé en 1995, *le Collectif* est un acteur culturel réunissant un grand nombre d'associations et de structures à l'échelle du Pays de Retz, qui organise des actions tournées vers l'enfance, la jeunesse et le grand public. Au titre du développement culturel en milieu rural, la Région subventionne l'association pour son programme d'activités 2019.

Saint-Lumine-de-Coutais : une aide régionale de 100 000 € pour agrandir l'école *(1)

Avec l'installation de nouvelles familles, la Commune prévoit des travaux d'extension de son école publique « Le Jardin de Bellevue ». Le projet prévoit : la construction d'un bâtiment neuf sur deux niveaux pour le pôle élémentaire, l'aménagement de la voirie aux abords de l'école et du restaurant scolaire et la création d'une verrière sur le préau existant.

Clisson – Gétigné : une aide régionale de 30 000 € pour la Garenne-Lemot *(3)

Inscrit aux Monuments Historiques depuis 1969, le domaine de La Garenne-Lemot est constitué d'un grand parc au cœur de la vallée de la Sèvre et d'une villa néo-palladienne en hommage aux paysages et à l'architecture de l'Italie. Les travaux réalisés concernent la restauration des toitures de la villa, qui date du début du XXème siècle.

***(1) Pacte régional pour la ruralité** : 10 aides s'inscrivent dans le cadre du Pacte, incluant le Fonds régional de développement des Communes et le Fonds Ecole, voté en juin 2016 et traduit notre combat pour l'équité territoriale. A l'occasion de cette Commission permanente, 41 subventions ont été attribuées pour un montant global de 1,9M€ en Pays de la Loire.

***(2) Fonds de développement culturel territorial** : la nouvelle stratégie culturelle, votée en juin 2017, affirme l'attention donnée notamment aux territoires et aux publics. Ce Fonds permet de soutenir les projets artistiques développés en dehors d'un équipement ou d'une programmation annuelle et répond ainsi à la transversalité et au décloisonnement tant attendu par les acteurs concernés. A l'occasion de cette

Commission permanente, 10 subventions ont été attribuées pour un montant global de 59k€ en Pays de la Loire.

***(3) Restauration du patrimoine protégé et des édifices religieux non protégés** : la Région accompagne, en partenariat avec l'État et les Départements, les propriétaires publics et privés pour la restauration des édifices patrimoniaux. A l'occasion de cette Commission permanente, 24 subventions ont été attribuées pour un montant global de 594k€ en Pays de la Loire.

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92